

## COMMUNIQUE N°3

Le Président du Conseil national pour la démocratie,

Vu la Proclamation du 17 septembre 2015 ;

### DECIDE :

Les frontières terrestres et aériennes du Burkina Faso sont fermées à compter de ce jour 17 septembre 2015 et ce jusqu'à nouvel ordre.

Ouagadougou, le 17/09/2015

  
Général Gilbert DIENDERE

Le Président du CND